

Vivre à ALLAINVILLE AUX BOIS

JOURNAL MUNICIPAL



www.allainville-aux-bois.fr N° 79 Septembre/Octobre/Novembre 2020

Sommaire

Edito P.1

Actualités P.2

- Les nouveaux élus
- Coronavirus

Vie Locale P.3

- La fibre / Enedis
- Machine à pain
- Les Éoliennes

Conseil municipal P.4

- Conseil municipal du 10 août 2020

Vie associative P.5

- Les Allains des bois
- Les dates à retenir
- Séance cinéma

Divertissement P.6

- Recette
- Citation
- Sudokus et mots fléchés

État civil - mémento - Permanences P.7

- Décès
- Pacte civil
- Contact mairie
- Les urgences
- Service ordures ménagères

Édito

Chères Allainvilloises, Chers Allainvillois,

L'ensemble du conseil municipal et moi même sommes à vos cotés pour affronter cette rentrée sous le signe de la pandémie covid 19.

Il va malheureusement falloir vivre avec ce contexte sanitaire pendant encore un certain temps.

Cette rentrée, c'est avant tout celle de nos enfants. Nous sommes heureux d'accueillir au sein de notre école maternelle les petits à partir de 3 ans des 4 communes du SIVOS composé d'Allainville aux bois, Boinville le gaillard, Orsonville et Paray Douaville.

Vous avez pu constater la réalisation du parc éoliens, projet soutenu en partie par l'ancien conseil municipal auquel je n'ai personnellement pas apporté mon soutien. Chacun appréciera ou non l'installation de ces 5 éoliennes sur notre commune!

Une bonne nouvelle: nous sommes bientôt éligibles à la fibre optique. Retenez le 16 septembre pour en savoir plus (voir article ci-après).

Pour la sécurité de tous le conseil municipal a décidé de limiter la vitesse en agglomération à 30km/h.

Bonne rentrée à tous!

Gilles QUINTON, Maire.

Les nouveaux élus

Le Nouveau Conseil Municipal s'est réuni le 25 mai 2020.

Afin de respecter l'article 10 de l'ordonnance N° 2020-J562 du 13 mai 2020, la séance s'est déroulée à huis clos, à la mairie d'Allainville aux bois, dans le respect des règles de distanciation et gestes barrières liés au contexte du COVID-19.

A l'unanimité

- Gilles QUINTON est nommé Maire
- Xavier CHARRON est nommé 1^{er} adjoint au maire
- Gwenaëlle FONTANA est nommée 2^{ème} adjointe au maire
- Virginie OMONT est nommée 3^{ème} adjointe au maire



L'ensemble de l'équipe municipale (de gauche à droite): Jacky PAULAT, Pascal PRUVOST, Régis FRANCHI, Gwenaëlle FONTANA, Virginie OMONT, Gilles QUINTON, Florie PENDINO, Guillaume FAMEL, Jacqueline ROBILLARD, Xavier CHARRON et Sébastien BLIN

Coronavirus

Ne perdons pas le bénéfice de ces longues semaines passées.

Continuez à respecter les distanciations sociales qui vous sont recommandées.

- Suite aux derniers arrêtés préfectoraux, le préfet des Yvelines confirme l'obligation du port du masque dans le département des Yvelines dans les lieux suivants :
- Sur les marchés, les vide-greniers, les brocantes ainsi qu'aux abords des gares et des écoles.

A compter du 15 août 2020 et jusqu'à nouvel ordre.

La responsabilité de chacun apportera plus de sécurité à vos proches et au reste de la population.

SOUTENEZ vos artisans & commerçants ACHETEZ LOCAL.



La fibre / Enedis



Que cela soit au travail, à domicile ou en déplacement, nos usages sur internet nécessitent de plus en plus une qualité de service optimale : vidéos en ligne sur nos téléphones, télévision connectée ou encore visio-conférence. D'autres usages, encore plus nouveaux se développent, comme les objets connectés nécessitant un réseau internet **très haut débit!**

La société Yvelines Fibre, filiale de TDF, en charge du déploiement de la fibre optique dans votre commune vous permet d'accéder au Très Haut Débit grâce aux 9 fournisseurs d'accès à Internet présents sur son réseau (Bouygues, Coriolis, iBloo, K-Net, Nordnet, Orange, Ozone, SFR et Videofutur). Yvelines Fibre propose un événement exceptionnel en vous offrant la possibilité d'échanger et de souscrire à la fibre avec les opérateurs participants. Connectez vous sur l'espace live du site www.yvelinesfibre.fr le

MERCREDI 16 SEPTEMBRE DE 15H À 20H.

Machine à pain

Nous venons d'apprendre avec regret la décision de la boulangerie d'Ablis « Les Blés d'Or » d'arrêter son contrat de location pour la machine à pain.



Les frais sont malheureusement trop importants et ont conduit la boulangerie à dénoncer son bail commercial, la date d'arrêt du service est le dimanche 13 septembre.

Le conseil municipal étudie le remplacement de ce distributeur (qui n'appartient pas à la mairie) afin de proposer une offre plus étoffée, notamment en produits locaux.

Eoliennes

Début août, après le ferrailage et le coulage des fondations en béton, celles-ci ont été remblayées avec de la terre et les plateformes finalisées.

Le montage s'est réalisé en 2 parties : la première avec une petite grue où ils assemblent les 2 premiers mâts de l'éolienne (1 journée de montage) et une deuxième avec une grue plus grande (700T) pour faire l'assemblage final des 2 derniers mâts hub nacelle + pales. Caractéristiques: Eolienne Vestas V117, Hauteur du mat 90m, Longueur des pales 57m, Hauteur total max 148,5m, Puissance 3,5 Mw.

A ce jour, les éoliennes sont installées, elles seront en fonction courant septembre.

La route de Souplainville sera remise en état à partir du 7 septembre par la société COLAS.



Autorisation donnée au Maire dans le cadre du projet Luxio:

Ce projet concerne la maison située au 7, rue Michel CHARTIER.

Le projet du vendeur société LUXIO est de diviser cette maison en 3 lots et de ce fait de vouloir créer deux nouvelles ouvertures sur la voirie.

Le maire s'oppose catégoriquement à la création de ces deux ouvertures pour des raisons évidentes de sécurité : Axe très fréquenté, Présence de l'école maternelle, Atteinte à la sécurité routière par la gêne occasionnée pour le passage du transport scolaire, Etroitesse du trottoir.

Dans l'hypothèse d'une procédure judiciaire, le maire demande le droit d'ester en justice dans le cadre de ce projet. Vote « POUR » à l'unanimité des membres présents.

Candidatures pour les travaux de la commission des élections :

Le maire demande aux membres de son conseil qui souhaite(nt) se présenter à cette commission, celle-ci ayant pour objectif de se réunir une fois par an afin de vérifier les listes électorales, Deux conseillers ont acceptés.

Deux personnes extérieures au conseil sont proposées par le maire afin de représenter aussi cette commission électorale d'une part la Préfecture des Yvelines et d'autre part pour représenter le Tribunal de Grande Instance ;

Les personnes nommées ayant acceptés sont :

- Madame France PAULAT pour la Préfecture des Yvelines
- Madame Dominique COQUELET pour le Tribunal Judiciaire de Versailles

Vote « POUR » à l'unanimité des membres présents.

Pont d'Obville :

Ce dernier a été construit en 1972.

Comme évoqué lors du dernier conseil municipal, les rampes d'accès sont de plus en plus dégradées.

Le maire ne souhaite pas faire une « simple » réparation, c'est-à-dire refaire l'asphalte de surface. Il est donc envisagé d'effectuer un sondage des culés de ce pont pendant une durée de 3 à 6 mois afin de connaître la raison de l'affaiblissement.

Les devis des entreprises pour réaliser les sondages sont en cours d'étude pour validation par le maire.

Les résultats seront étudiés par la mairie et la société Ingeniery Conseil pour prendre les meilleures décisions pour la réhabilitation de ce pont.

La municipalité envisage de prendre des mesures en termes de circulation sur ce pont plus « contraignante » pour la sécurité des usagers.

Nettoyage des vitres :

Les vitres de la mairie et de la salle communale doivent être nettoyées.

Madame Virginie OMONT a obtenu deux devis :

- De la société APS qui fournit le personnel et le matériel pour 462€ TTC.
- De la société Chantiers Yvelines qui ne fournit que le personnel pour 268€ TTC.

Les deux devis sont actuellement à l'étude pour une prise de décision en septembre 2020

Les allains des bois

"les Allains des Bois" est l'association de la commune, qui propose des activités pour tous, tout au long de l'année, telles que :

carnaval, vide grenier, fête au village, Halloween, loto, bourse aux jouets, marché de Noël, travaux d'aiguilles, cinéma, etc...

Adhésion: 5€/adulte, 3€/enfant par an.

Renseignements, adhésions et inscriptions aux activités auprès de Jacqueline Robillard au 06.45.95.45.10 ou par mail : lesallainsdesbois@gmail.com.

Les personnes souhaitant apporter leur aide dans la mise en place des manifestations, sont priées de se faire connaître auprès de la présidente : audetakacs@gmail.com au moins 15 jours avant chaque activité afin que nous puissions prévoir le planning.

L'association espère que vous serez nombreux à participer.



Les dates à retenir



Samedi 12 Septembre 2020

Tournoi Amical de Pétanque à 13h30

ANNULÉ CAUSE COVID-19

Dimanche 27 Septembre

Vide grenier

REPORTÉ CAUSE COVID-19

Samedi 31 Octobre 2020

Halloween à 18h30

Samedi 07 Novembre 2020

Loto à 20h00

Samedi 21 Novembre 2020

Marché de Noël -10h00/18h00

Pour les prochaines activités autres que celles indiquées, les dates vous seront précisées au fur et à mesure .

Séances cinéma

Le dimanche 11 octobre 2020 à 15h00 .

Les autres dates ainsi que les titres des films vous seront communiqués ultérieurement.

L'île flottante fraise menthe

INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES

Pour les blancs en neige :
- 150 g de blanc d'œuf,
90 g de sucre semoule, 1
zeste de citron jaune, 8 g de
Get 31, feuilles de menthe
fraîche pour le dressage

Pour le smoothie fraise :
- 500 g de fraises dont
quelques-unes pour le dressage, 50 g de sucre en poudre, 30 g
de jus de citron jaune.



PREPARATION : 1h15 MN – CUISSON : 1 MN

1 - 1 Le smoothie fraise : Laver et équeuter les fraises. Mixer tous les ingrédients jusqu'à ce que la préparation soit lisse. Conserver au frais.

2 - 2 Les blancs en neige : Monter les blancs avec le sucre, le Get 31 et les zestes de citron jaune. Sur un plat qui peut aller au four micro-ondes, réaliser à l'aide d'une poche des boules de blancs en neige (environ 35 g chacune). Faire cuire au four micro-ondes 30 à 45 sec à pleine puissance. Réserver au frais.

3 - 3 Pour finir : dans des verrines, disposer des fraises coupées en morceau. Couler le smoothie fraises par-dessus puis disposer les blancs en neige. Décorer avec des quartiers de fraises et des feuilles de menthe.

Citation

La santé est la première des libertés, et le bonheur en est la base.

Henri-Frédéric Amiel 1865

Sudoku / Mots fléchés

5	1	4			2	3		8
	6	7			5		2	9
8		9	7		4	5		1
			3	5	1			
	3	8						
9	4	5	2		7			
	8	2						9
	5		9	4				3
6	9		1					4

ENVIEUX EFFONDREE	PROFIT PETITE PÂTISSERIE	CABINET DE NOTAIRE DESABRI- REUR	NOTE CONFIRMES A LEUR PORTE	ONEREUSE APRES LA SIGNATURE	BASSASSE DEVERSE			
SALADE VERTE TEMPETES				CHIFFRE DIVIN AFRICAIN				
VIEUX DO ORIENT		REDRES- SENT ECHELONS			TRAIT LUMINEUX EXCLAMA- TION			
			PREMIERE PAGE PAREIL		PARTICULE CUVETTE			
PETIT RUMINANT	JOIE POPULAIRE STATION DES LANDES				ABSORBES ARTICLE			
				SALUE L'AN NEUF OBTENU			METTAIT SUR LA PAILLE	
RETIRE VILLE TURQUE		COURBE DU FLEUVE NEGATION						
					DUPE PERCE			EVASION
LIMITE ILE DE FRANCE				DYNAMIQUE PASSAGE A PIED				
		RISQUE	FAIRE DEPARTE- MENT FRANCAIS				DEVETU EMISSION DE GAZ	
JEU DE PIONS INAMICAL		TROMPERAI TITANE AU LABO						
					APERÇOIT			
SOUVE- RAINE						SOMME EN JEU		

Décès



Monsieur Alain GILOT survenu le 15 mars 2020.

Monsieur Jean-Marc LAMBERT survenu le 9 juin 2020.

Monsieur Hubert GUIAULT survenu le 3 juillet 2020.

La municipalité adresse ses sincères condoléances à leurs familles et amis.

Pacte civil

Célébration du pacte civil de solidarité entre
Madame Mélanie Porthault et Monsieur Steve, Lino Breton le 1er août 2020.

La municipalité leur adresse ses félicitations et leur souhaite la bienvenue
dans notre village.

Contact mairie


4, rue Michel Chartier
78 660 Allainville-aux-Bois
Tél : 01 30 59 00 03

Lundi de 15h30 à 17h30 / Jeudi de 17h30 à 19h00 / Samedi de 10h30 à 12h00

Les urgences

- SAMU: **15**
- POLICE: **17**
- Centre anti-poison: **01 40 05 48 48**
- SAPEURS POMPIERS: **18**
- Gendarmerie d'Ablis: **01 30 59 10 19**


Service ordures ménagères




calendrier

du service de collecte
du 1^{er} décembre 2019 au 31 décembre 2020

ALLAINVILLE AUX BOIS


Ordures ménagères
collecte : tous les vendredis* après-midi


Emballages - journaux - revues - magazines
collecte : un vendredi* sur deux l'après-midi

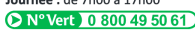
2019	déc.	2020	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
	13		10	7	6	3	2*-15	12	10	7	4	2-16	13	11
	27		24	21	20	17	29	26	24	21	18	30	27	26


Verre : bouteilles - bocaux - pots
collecte : un mercredi sur six en journée

2019	déc.	2020	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
	18		29		11	22		3	15	26		7	18	30

Horaires de collecte
Présentation des bacs la veille au soir pour toutes les collectes.
Matin : de 5h00 à 12h00
Après-midi : de 12h00 à 19h00
Journée : de 7h00 à 17h00

*** Jours non collectés**
Vendredi 1^{er} mai 2020 décalé au samedi 2 mai 2020
Vendredi 25 décembre 2020 décalé au samedi 26 décembre 2020
La collecte du 8 mai sera assurée normalement.


www.sictomregionrambouillet.com

MERCI DE NOUS AVOIR LUS!



Une idée, une suggestion, ... vous avez la parole !

Dans l'objectif de mieux vous faire participer à la vie communale, la municipalité a mis en place une Boîte à Idées.

Celle-ci consiste à rassembler toutes vos propositions concernant le bien-vivre de la commune.

Vous pouvez déposer vos suggestions ou idées à la mairie, pendant les heures d'ouverture, directement dans la boîte à idées, sur papier libre.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

5	1	4	6	9	2	3	7	8
3	6	7	8	1	5	4	2	9
8	2	9	7	3	4	5	6	1
2	7	6	3	5	1	9	8	4
1	3	8	4	6	9	2	5	7
9	4	5	2	8	7	6	1	3
4	8	2	5	7	3	1	9	6
7	5	1	9	4	6	8	3	2
6	9	3	1	2	8	7	4	5

SOLUTIONS JEUX

J	G	E	D	C	P						
C	A	T	A	S	T	R	O	P	H	E	E
L	A	I	T	U	E	S	E	P	T		
T	O	R	N	A	D	E	S	R	A	I	
U	T	R	E	L	E	V	E	N	T		
A	X	E	N	T	U	N	E	D	E		
L	I	E	S	S	E	B	U	S			
C	H	E	V	R	E	G	U	I	S		
O	T	E	M	E	A	N	D	R	E		
I	S	T	A	N	B	U	L	E	U		
S	E	U	I	L	A	C	T	I	F		
R	E	X	A	G	I	R	N	U			
G	O	A	B	U	S	E	R	A	I		
H	O	S	T	I	L	E	V	O	I	T	
R	E	I	N	E	D	E	T	T	E		